



vie féminine

29 avril 2010

Communiqué de presse :

## **Le gouvernement tombe... et avec lui, plusieurs dossiers concernant le quotidien des femmes**

Un gouvernement en « affaires courantes », des élections et des négociations plus dures que jamais pour former - peut-être - une nouvelle majorité... Ce tableau laisse prévoir une nouvelle période d'immobilisme dans la gestion de nombreuses politiques. Cette situation nous inquiète d'autant plus qu'elle pourrait aussi signifier un retour en arrière sur plusieurs décisions prises par le gouvernement démissionnaire, mais pas encore consolidées. Parmi les dossiers qui risquent de passer à la trappe, plusieurs concernent la situation des femmes.

Après plus de 30 ans de revendications, la création d'un statut de travailleuse pour les accueillantes conventionnées était enfin à l'agenda politique<sup>1</sup>. Le gouvernement s'était engagé à mettre ce nouveau statut en application pour le 1<sup>er</sup> janvier 2011. Ce délai sera-t-il tenable si des élections doivent avoir lieu entre-temps ? Et puis, surtout, un nouveau gouvernement, avec de nouveaux partenaires et rapports de force, ne pourrait-il pas purement et simplement revenir sur cet accord ?

Le fonctionnement du Fonds des Equipement et Services Collectifs (FESC), sous tutelle de la ministre des Affaires sociales, est lui aussi affecté. En effet, un transfert des missions et moyens de ce Fonds aux Communautés est prévu depuis début 2008, mais toujours suspendu à une réforme institutionnelle qui se fait attendre. N'oublions pas que ce Fonds subventionne de nombreux services de garde (enfants malades, accueil flexible, accueil d'urgence, accueil extrascolaire). Aujourd'hui, toute nouvelle décision le concernant est gelée, alors que de nombreux services sont mis à mal par des mesures d'austérité ou qui les privent de moyens supplémentaires auxquels ils ont pourtant droit.

On imagine que les réflexions et discussions sur les pensions, pourtant au cœur de l'actualité avec le Livre Vert, vont également être reportées. Jusqu'à présent, les inégalités de pensions entre hommes et femmes n'ont pas été prises en compte comme problématique à part entière. C'est pourquoi une résolution sur ce sujet avait été déposée au Sénat ; de son côté, le Conseil de l'Egalité des Chances entre Hommes et Femmes travaille lui aussi sur des propositions concrètes à ce propos. Mais la soi-disant « urgence » sur les mesures à prendre dans ce secteur - une urgence qui ne fera que s'accentuer - laisse déjà prévoir que cet aspect inégalitaire du système des pensions passera d'autant plus facilement à la trappe.

Par ailleurs, le monde associatif a mené un long combat pour faire reconnaître la nécessité d'une opération de régularisation des sans-papiers sur base de critères clairs et objectifs. Certains responsables politiques ont également eu l'audace de s'engager personnellement sur ces dossiers, et cela même lorsque la note d'instructions a été annulée suite à une

---

<sup>1</sup> Un projet d'accord quant à un statut complet en sécurité sociale et droit du travail pour les accueillantes d'enfants a été adopté le vendredi 12 février (cfr. Communiqué de presse de la FSML et de la CoSeGe du 16 février 2010).

attaque juridique de l'extrême-droite. Mais que se passera-t-il maintenant pour les dossiers de régularisation encore en cours de traitement ?

Au blocage de décisions importantes et aux risques de "retour à la case départ" après de longues négociations, s'ajoute la déception de voir s'éloigner la concrétisation des engagements pris dans la déclaration gouvernementale ou s'évaporer les avancées positives dans la prise en compte de nos revendications sur des dossiers comme le Service des Créances Alimentaires ou la création d'un Tribunal de la Famille, par exemple.

Nous ne pouvons pas rester muettes devant une telle situation. Depuis deux ans, Vie Féminine prépare son congrès qui se tiendra le 29 mai prochain. Dans ce cadre, de très nombreuses femmes du monde populaire ont eu l'occasion de s'exprimer. Elles ont notamment souligné le décalage qu'elles ressentent entre leurs réalités de vie et les décisions prises par les politiques. C'était sans compter avec la démission d'un gouvernement en pleine crise économique, une démission qui laisse en chantier de nombreux dossiers concernant les femmes. Face à un tel mépris, que pouvons-nous répondre aujourd'hui à toutes celles qui affrontent un quotidien déjà difficile et craignent pour l'avenir ?

Pour toute information complémentaire :

Hafida Bachir, présidente de Vie Féminine  
02/ 227.13.01 ou 0487/27.67.37.  
[presidente-nationale@viefeminine.be](mailto:presidente-nationale@viefeminine.be)

Cécile De Wandeler, responsable du Bureau d'étude  
02/227.13.12  
[Coord-etude-doc@viefeminine.be](mailto:Coord-etude-doc@viefeminine.be)

Vie Féminine - Mouvement féministe d'éducation permanente  
111, rue de la Poste - 1030 Bruxelles  
02/227.13.00  
[www.viefeminine.be](http://www.viefeminine.be)